

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1976 B 00974

Numéro SIREN : 303 656 375

Nom ou dénomination : PERNOD RICARD FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 26/12/2022 sous le numéro de dépôt 26428

COMPTES ANNUELS

Société : PERNOD RICARD FRANCE

Forme juridique : Société par Actions Simplifiée

**Siège social : Les Docks, 10 place de la Joliette, 13002
Marseille**

Date de clôture : 30/06/2022

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

P. 

4

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

Table des matières

COMPTES ANNUELS	1
I - BILAN et COMPTE DE RESULTAT (en Euros)	3
1. Bilan actif.....	4
2. Bilan passif	5
3. Compte de résultat	6
4. Compte de résultat (suite)	7
II – Informations générales	7
III – Règles, principes et méthodes comptables	10
IV – Changement de méthode comptable.....	15
V – Evènements survenus après la clôture	16
VI – Notes sur le bilan actif	16
1. Immobilisations.....	16
2. Amortissements.....	18
3. Stocks et dépréciation.....	20
4. Créances.....	21
5. Produits à recevoir	21
6. Charges constatées d'avance.....	22
VII – Notes sur le bilan passif	22
1. Capitaux propres.....	22
2. Provisions.....	23
3. Dettes.....	24
4. Charges à payer.....	25
5. Produits constatés d'avance	25
VIII – Notes sur le compte de résultat	26
1. Ventilation du chiffre d'affaires	26
2. Charges et produits exceptionnels	26
3. Impôt sur les bénéfices et fiscalité différée	27
IX – Renseignements divers / Autres informations	28
1. Engagements hors bilan (en KEUR).....	28
2. Effectifs	28
3. Entreprises liées	29
5. Liste des filiales et des participations	30
6. Société établissant des comptes consolidés.....	31

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

I - BILAN et COMPTE DE RESULTAT (en Euros)

Dans les états présentés ci-dessous, la colonne N correspond aux comptes annuels clos au 30 juin 2022 qui couvrent la période du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022, et la colonne N-1 correspond aux comptes annuels clos le 30 juin 2021 qui couvrent la période du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021.

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

1. Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	15 711 579		15 711 579	15 711 579
Fonds commercial	15 296 735		15 296 735	15 296 735
Autres immobilisations incorporelles	35 551 755	26 468 644	9 083 111	7 280 143
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	66 560 069	26 468 644	40 091 425	38 288 457
Terrains	5 331 105	935 605	4 395 501	5 136 232
Constructions	66 811 860	45 674 853	21 137 008	30 702 284
Installations techniques, matériel	74 914 825	60 912 822	14 002 003	14 141 979
Autres immobilisations corporelles	9 937 299	7 158 239	2 779 060	3 081 563
Immobilisations en cours	4 377 210		4 377 210	935 929
Avances et acomptes	1 078 650		1 078 650	360 901
TOTAL immobilisations corporelles	162 450 949	114 681 519	47 769 432	54 358 888
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	19 114 942	3 145 924	15 969 018	15 985 589
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				1 848
Prêts	215 185		215 185	215 185
Autres immobilisations financières	4 363 000		4 363 000	4 902 082
TOTAL immobilisations financières	23 693 127	3 145 924	20 547 203	21 104 704
Total Actif Immobilisé (II)	252 704 146	144 296 087	108 408 059	113 752 051
Matières premières, approvisionnements	16 524 189	1 252 662	15 271 528	14 758 324
En cours de production de biens	2 674 653		2 674 653	2 182 842
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	7 375 749	560 173	6 815 577	6 418 509
Marchandises	27 878 000	746 926	27 131 074	26 243 074
TOTAL Stock	54 452 591	2 559 761	51 892 832	49 602 749
Avances et acomptes versés sur commandes	8 097 757		8 097 757	5 160 510
Clients et comptes rattachés	58 670 385	3 335 165	55 335 221	57 904 541
Autres créances	493 458 130	14 638	493 443 491	517 215 458
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	552 128 515	3 349 803	548 778 712	575 119 999
Valeurs mobilières de placement	23 191		23 191	23 191
(dont actions propres:)				
Disponibilités	499 069		499 069	638 560
TOTAL Disponibilités	522 260	0	522 260	661 751
Charges constatées d'avance	5 019 038		5 019 038	8 624 224
TOTAL Actif circulant (III)	620 220 160	5 909 564	614 310 597	639 169 233
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)	68 844		68 844	45 090
Total Général (I à VI)	872 993 150	150 205 651	722 787 500	752 966 373

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

2. Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé :)	54 000 000	54 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	1 817 274	1 817 274
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)	666 699	666 699
Réserve légale	5 400 000	5 400 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves	5 400 000	5 400 000
Report à nouveau	94 253 900	92 381 399
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	88 731 460	62 276 684
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	2 470 200	3 530 795
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	247 339 533	220 072 852
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	22 996 530	18 548 216
Provisions pour charges	22 004 589	47 692 141
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	45 001 119	66 240 357
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		297 811
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	1 771 846	1 802 206
TOTAL Dettes financières	1 771 846	2 100 017
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	248 086 724	209 207 940
Dettes fiscales et sociales	86 700 556	86 233 041
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 758 012	3 049 281
Autres dettes	90 593 900	166 010 813
TOTAL Dettes d'exploitation	428 139 192	464 501 075
Produits constatés d'avance	243 396	17 554
TOTAL DETTES (IV)	430 154 433	466 618 646
Ecart de conversion passif (V)	292 415	34 519
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	722 787 500	752 966 373

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

3. Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	669 609 779	330 116	669 939 894	593 092 453
Production vendue biens	72 216 629	121 380 984	193 597 613	187 763 955
Production vendue services	1 906 186		1 906 186	1 340 511
Chiffres d'affaires nets	743 732 594	121 711 100	865 443 693	782 196 919
Production stockée			1 066 869	-373 708
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			86 400	93 629
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			8 995 328	6 075 796
Autres produits			19 163 005	15 856 932
Total des produits d'exploitation (I)			894 755 295	803 849 568
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			226 467 265	210 625 215
Variation de stock (marchandises)			178 956	-1 115 231
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			64 198 775	55 286 404
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			561 747	831 597
Autres achats et charges externes			290 095 576	254 020 778
Impôts, taxes et versements assimilés			39 023 480	28 916 378
Salaires et traitements			53 633 734	47 921 615
Charges sociales			28 145 792	28 195 441
Dotations aux amortissements			10 961 625	10 502 677
Dotations d'exploitation				
sur immobilisations				
Dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions			3 406 600	3 500 542
Pour risques et charges : dotations aux provisions			7 467 138	5 645 572
Autres charges			41 304 526	35 679 786
Total des charges d'exploitation (II)			765 445 214	680 010 775
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			129 310 081	123 838 793
Bénéfice attribué ou perte transférée		(III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré		(IV)	52 303	50 153
Produits financiers de participations			1 812	28
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			400	537
Reprises sur provisions et transferts de charges			45 091	45 237
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			47 303	45 802
Dotations financières aux amortissements et provisions			153 204	232 112
Intérêts et charges assimilées			928	838
Différences négatives de change			155 620	335 819
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			309 752	568 769
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			-262 449	-522 967
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			128 995 329	123 265 673

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

4. Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 915 556	154 848
Produits exceptionnels sur opérations en capital	10 500 000	3 675 232
Reprises sur provisions et transferts de charges	26 993 761	34 555 623
Total des produits exceptionnels (VII)	39 409 318	38 385 704
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	17 967 924	43 672 049
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	9 231 449	1 107 208
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 878 763	12 607 258
Total des charges exceptionnelles (VIII)	30 078 135	57 386 515
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	9 331 182	-19 000 811
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	12 527 678	8 408 933
Impôts sur les bénéfices (X)	37 067 374	33 579 246
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	994 211 916	842 317 073
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	845 480 456	780 040 389
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	88 731 460	62 276 684

II – Informations générales

➤ Présentation de la société

La société Ricard a été créée en 1932 par Paul Ricard. L'année 1940 marque un coup d'arrêt pour la société Ricard. Les ventes de Pastis et de tous les apéritifs supérieurs à 16° sont interdits par le gouvernement de Vichy. Malgré la libération, il faudra attendre 1951 pour que le Pastis, associé à l'absinthe, soit de nouveau autorisé. La même année, la loi interdit la publicité pour les anisés. Paul Ricard pallie cette interdiction en associant l'image de la marque Ricard à différents objets publicitaires (brocs, doseurs, verres, carafes). Plus tard la stratégie de communication de Ricard va associer la marque à la défense de l'environnement avec la création de l'institut océanographique Paul Ricard en 1966 et au domaine culturel en créant la Fondation culturelle Paul Ricard en 1967. Ricard s'associera également aux sports automobiles avec la construction du Circuit Paul Ricard en 1970.

En 1968, Ricard devient leader mondial des apéritifs anisés.

En 1975, la société Ricard s'allie à la société Pernod, donnant ainsi naissance au Groupe Pernod Ricard. Cette année voit également le lancement de la marque Clan Campbell.

La décennie suivante est marquée par le lancement et / ou la distribution de nouveaux produits : commercialisation de Dubonnet et Pacific en 1977, distribution du whisky irlandais Jameson en 1989, distribution de Chivas, The Glenlivet et Four Roses en 2001. En 2005, suite à l'acquisition d'Allied Domecq par le Groupe Pernod Ricard, Ricard se voit confier la distribution de Malibu, Perrier Jouët et Long John. En 2008, Ricard se voit confier la distribution de la marque Absolut Vodka.

La société Ricard a donc la particularité d'être simultanément « propriétaire » et « distributrice » de marques. Filiale de distribution, elle distribue sur le territoire français essentiellement une trentaine de marques du

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

portefeuille Pernod Ricard. A l'international, Ricard commercialise ses propres marques en s'appuyant sur la puissance du réseau des filiales du Groupe Pernod Ricard.

Le 30 juin 2020, avec effet rétroactif au 1er juillet 2019, la société Ricard absorbe la société Pernod, 45 ans après la naissance du groupe Pernod Ricard, donnant naissance à Pernod Ricard France.

➤ **Présentation des chiffres clés de la société**

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 juin 2022 affiche un total de 722 787 500 €.

Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 88 731 460 €.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Les chiffres sont présentés en euros sauf indication contraire.

➤ **Evènements significatifs de l'exercice**

• **Poursuite du plan « Transform & Accelerate »**

Les sociétés Ricard et Pernod avaient redéfini la stratégie globale des deux sociétés à travers le lancement du plan groupe « Transform & Accelerate » en 2019. Les ambitions de ce plan étaient de renouer avec une croissance positive sur le secteur des spiritueux, de rationaliser les structures de Ricard et Pernod sur le plan juridique et d'optimiser la présence commerciale sur le territoire français.

Le 1^{er} octobre 2019, les modalités de ce plan avaient été présentées aux instances représentatives du personnel ainsi qu'à l'ensemble des salariés des deux sociétés avec :

- L'annonce du projet de fusion des sociétés Ricard & Pernod au 30/06/2020 ;
- L'annonce d'un plan de départ volontaire de 277 personnes à travers la mise en place d'une Rupture Convention Collective (RCC) et un plan de mobilité avec un Accord de Performance Collective (APC).

Au 30/06/2021, la provision Restructuring s'élevait à 33,1 M€. Au cours de l'exercice suivant, la consommation des charges de la provision Restructuring RH s'établit à 16,3 M€ et la provision Restructuring s'élève à 9,5 M€ au 30/06/2022.

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

- **COVID 19 – Crise Sanitaire**

L'année 2020 a été marquée par l'émergence et l'expansion de la pandémie (COVID-19) affectant l'activité économique mondiale, et plus particulièrement la France depuis mi-mars 2020. L'impact de la crise économique mondiale inhérente à cette pandémie n'avait pas remis en cause le principe de continuité d'exploitation des comptes de PERNOD RICARD France au 30/06/2020.

Au cours de l'exercice clos au 30.06.22, l'instauration du Pass Sanitaire et les efforts déployés par la société ont permis de redynamiser et retrouver le niveau d'activité satisfaisant auprès des établissements bar, restaurants et discothèques, et a entraîné un rétablissement de l'activité CHR pour Pernod Ricard France.

- **Cession du Siege de Sainte Marthe.**

Conformément aux annonces du 1er octobre 2019 de déménager du siège marseillais historique de Ricard, en un nouveau lieu unique dans le quartier d'affaire Euromed, les salariés marseillais de Pernod Ricard France ont déménagé en janvier 2021 dans de nouveaux bureaux au sein « des Docks ». La société Pernod Ricard France a signé une promesse unilatérale de vente pour l'ensemble du tènement immobilier à Marseille du siège de Sainte Marthe le 26 novembre 2020. La vente est intervenue le 24 novembre 2021 après la levée des clauses suspensives.

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

III – Règles, principes et méthodes comptables

(Code du commerce - Art. R 123-196 1° et 2° ; PCG Art. 831-1/1)

➤ Règles et principes

Les comptes annuels de l'exercice clos au 30/06/2022 ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les principes de base suivants :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice comptable sur l'autre,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

➤ Méthodes comptables

▪ Les Immobilisations

La comptabilisation des immobilisations obéit à deux règlements du Comité de la Réglementation Comptable : les règlements N° 2004-06, relatif à la définition, la comptabilisation de l'évaluation des actifs et n° 2002-10, relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs. Dans ce cadre, les méthodes décrites ci-dessous sont appliquées.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

▪ Immobilisations incorporelles

Ce poste comprend pour l'essentiel :

- Les logiciels comptabilisés à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production (y compris les frais d'acquisition),
- Les fonds commerciaux acquis.

Les fonds commerciaux et les immobilisations en cours ne sont pas amortis. Pour les logiciels, la durée d'utilisation généralement retenue pour le calcul de l'amortissement, selon le mode linéaire ou dégressif, est entre 1 et 5 ans.

En complément, un amortissement dérogatoire, classé au bilan en provisions réglementées, est constaté à chaque fois que les durées fiscalement admises sont inférieures aux durées d'utilisation.

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

▪ Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés. Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires...) sont comptabilisés directement en charges. Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

En application de l'approche par composants, la société utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un de ces composants à une durée d'utilisation différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte.

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. Il est précisé ci-dessous, les immobilisations qui ont fait l'objet d'une décomposition et les modalités qui ont été appliquées :

Type d'immobilisations corporelles	Mode d'amortissement	Durée
Constructions	Linéaire	20 à 50 ans
Agencements et aménagements des constructions industrielles	Linéaire	10 ans
Matériel, Outillage, Installations techniques	Linéaire ou Dégressif	7 à 10 ans
Matériel de Transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de Bureau	Linéaire	10 ans
Matériel informatique	Linéaire ou Dégressif	3 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Le montant amortissable d'un actif correspondant à sa valeur brute sous déduction de sa valeur résiduelle, cette dernière représentant la valeur vénale de l'immobilisation à la fin de son utilisation, diminuée des coûts de sortie. En complément, un amortissement dérogatoire, classé au bilan en provisions réglementées, est constaté à chaque fois que les durées fiscalement admises sont inférieures aux durées d'utilisation comptables.

Les terrains et constructions concernent essentiellement les usines de production localisées en France.

▪ Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Lorsqu'une immobilisation est destinée à être vendue, ou lorsqu'elle n'a plus de potentiel, elle est testée à son seul niveau. Dans ce cas, lorsque sa valeur nette comptable est significativement supérieure à sa valeur actuelle estimée, la valeur nette comptable de l'immobilisation est immédiatement dépréciée pour la ramener à sa valeur actuelle. La reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture.

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

▪ Titres de participation et créances rattachées

Les titres de participation sont constitués des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice ou d'y exercer une influence notable, ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires. Ces titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, y compris les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires...).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition, une dépréciation est enregistrée à hauteur de la différence.

La valeur d'inventaire des titres de participation est notamment déterminée au regard des perspectives de résultat des entités concernées.

▪ Autres immobilisations financières

Ce poste comprend pour l'essentiel :

- Les dépôts et cautionnements versés lors de la signature des contrats de location ;
- Le fonds de garantie constitué par prélèvement sur les créances remises au factor.

▪ Stocks

Les stocks d'approvisionnement et de marchandises sont évalués à leur coût d'acquisition suivant la méthode du « prix moyen pondéré ».

Les produits fabriqués sont évalués à leur coût de production qui englobe les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs de main d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production engagés pour amener les biens dans l'état et à l'endroit où il se trouve.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire, calculée selon le prix et les perspectives de vente, s'est révélée inférieure à la valeur comptable.

▪ Créances clients et comptes rattachés

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Le risque d'impayés est apprécié individuellement.

Conformément aux incoterms en vigueur, l'expédition du bien représente dans la plupart des cas le fait générateur de la créance ainsi que le mode de reconnaissance du chiffre d'affaires.

Selon les contrats clients, les remises, rabais et ristournes sur plan d'affaires peuvent être classés soit en diminution du chiffre d'affaires, soit en autres achats et charges externes.

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

▪ **Opérations en devise**

Les dettes, créances et disponibilités libellées en devise sont converties en fin d'exercice à leur cours de clôture. Les différences de conversion résultant de la réévaluation des créances et dettes en devises au cours de clôture sont inscrites au bilan en « écart de conversion actif » lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en « écart de conversion passif » lorsqu'il s'agit d'un gain latent. Les écarts de conversion actif font l'objet d'une provision à occurrence du risque non-couvert.

Les écarts de conversion résultant de la réévaluation des dettes, créances et disponibilités sont portés au compte de résultat en fonction de la nature de l'opération qui a généré ces écarts (en exploitation, en financier ou en exceptionnel).

Les paiements des opérations intragroupes sont couverts par des opérations de couverture mutualisées avec le groupe Pernod Ricard.

▪ **Disponibilités**

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse dont le solde est débiteur. Elles sont évaluées à leur valeur nominale.

▪ **Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement sont des titres acquis en vue de réaliser un gain à brève échéance. Elles figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Pour chaque ligne de titres, elles font, si nécessaire, l'objet d'une dépréciation lorsque la valeur d'acquisition se révèle supérieure au cours.

▪ **Provisions réglementées**

Les provisions figurant au bilan comprennent uniquement les amortissements dérogatoires constitués par les amortissements exceptionnels, pratiqués en application de règles fiscales particulières. La contrepartie des provisions réglementées figure au compte de résultat dans les charges et produits exceptionnels.

▪ **Provisions pour risques et charges**

Les provisions ont été estimées et enregistrées sur l'exercice conformément au règlement ANC n° 2014-03.

Ce poste comprend principalement des provisions pour des actions en justice, des restructurations et des engagements de retraite.

Ces provisions sont destinées à couvrir les obligations à l'égard d'un tiers, sans contrepartie, que les événements survenus ou en cours rendent probables, qui sont nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation est incertaine.

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

La société peut être impliquée dans le cadre de ses activités dans un certain nombre de litiges. Dans certains cas, les sommes demandées par les plaignants sont significatives et les procédures judiciaires peuvent prendre plusieurs années. Dans ce cadre, les provisions sont déterminées par la société selon une estimation fiable et en fonction des informations disponibles.

- **Provisions pour créances douteuses**

Les créances concernant les clients en situation de liquidation ou de redressement judiciaire ont été provisionnées sur la base d'analyses de recouvrement au cas par cas.

Les autres créances douteuses ont fait l'objet de provisions dont l'importance est notamment dépendante de leur antériorité.

- **Engagements de retraites et des indemnités de fin de carrière**

Voir paragraphe IV « Changement de méthode comptable ».

- **Engagement de médailles du travail**

Un accord collectif prévoit un système de gratification associé aux médailles d'honneur du travail.

La valorisation des médailles de travail se calcule selon la valeur actuelle des prestations futures. Cette dernière résulte de la somme des montants des prestations dues à chaque date de paiement d'une médaille, considérant le salaire futur estimé, s'il y a lieu, à cette date, probabilisé par les taux de présence et de survie à cette date, puis actualisé à la date d'évaluation.

- **Engagement de compte-épargne temps**

Le compte-épargne temps est qualifié au regard la norme IAS 19 d'autres avantages à long terme. Dans ce cas, la valeur actuelle des prestations futures est la somme des montants des prestations dues à chaque date de paiement d'un compte-épargne temps, considérant le salaire futur estimé, s'il y a lieu, à cette date, probabilisé par les taux de présence et de survie à cette date, puis actualisé à la date d'évaluation.

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

▪ **Dettes**

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'actualisation.

▪ **Résultat exceptionnel**

Les produits et charges exceptionnels incluent les éléments extraordinaires, ainsi que les éléments qualifiés d'exceptionnels dans leur nature par le droit comptable.

▪ **Impôt sur les bénéfices – Intégration fiscale**

La société a opté à compter du 1er janvier 1988 pour le régime de l'intégration des groupes de société (Art.68 de la loi n°87-1060). La société mère, tête de groupe, PERNOD RICARD SA, est située au 12 place des Etats-Unis - 75016 PARIS. La convention d'intégration fiscale s'est terminée le 01/07/2018 et un renouvellement par tacite reconduction l'a prolongé jusqu'au 1er juillet 2023.

La convention d'intégration fiscale stipule que les filiales membres du groupe comptabilisent leur impôt comme si elles étaient imposées séparément. Les économies d'impôt réalisées par le groupe et liées aux déficits et aux moins-values sont comptabilisées en produits chez la société mère.

▪ **Intéressement et Participation des salariés aux résultats de l'entreprise**

Au 30/06/2022, la provision pour intéressement, participation et abondement (IPA) s'élève à 15 935 K€ contre 15 862 K€ au titre de l'exercice clos au 30/06/2021.

IV – Changement de méthode comptable

La Société applique depuis l'exercice clos au 30 juin 2014 l'option prévue par la recommandation 2013-02 qui prévoit de comptabiliser la totalité des engagements de retraite et assimilés au bilan. La provision au titre de l'engagement de retraite et assimilés représente 12,3 millions d'euros au 30 juin 2022. Le Groupe Pernod Ricard SA a finalisé au cours du premier semestre 2022 pour l'ensemble du groupe, le calcul des impacts liés à la première application de la décision publiée par l'IFRIC en avril 2021 relative à IAS 19 « Avantages du personnel » et portant sur l'allocation des avantages du personnel aux périodes de service. Cette décision clarifie la période d'attribution des avantages du personnel pour répartir la charge IAS 19. La société a choisi, en accord avec la mise à jour par l'ANC du 17 novembre 2021 de sa Recommandation n°2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires, de retenir également cette méthode comptable pour ses comptes arrêtés selon les principes comptables français. Cette modification constitue un changement de méthode comptable et a pour effet de réduire de 1,8 millions d'euros le montant de l'engagement de retraite provisionné au 30 juin 2021

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

dans les comptes annuels de Pernod Ricard France par la contrepartie du report à nouveau qui a été augmenté du même montant.

V – Evénements survenus après la clôture

- Thuir

Le 30 septembre 2021, la société avait soumis une demande auprès des Douanes portant sur le classement fiscal du produit Amer Cusenier. La réponse favorable de classement n'a été réceptionnée par la société Pernod Ricard France qu'en août 2022. En l'absence de réponse au 30 juin 2022, le risque sur ce produit avait été provisionné. Les impacts de cette décision des Douanes sont en cours d'analyse et seront comptabilisés au 30 juin 2023.

VI – Notes sur le bilan actif

1. Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
			Réévaluation	Acqu. et apports
	Frais d'établissement et de développement (I)			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	61 948 145		4 623 854
	Terrains	6 511 500		129 162
	Constructions			
	Sur sol propre	17 090 411		33 250
	Sur sol d'autrui	2 355 456		0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	66 846 086		2 532 850
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	71 875 078		3 039 748
	Autres immobilisations corporelles			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	1 329 067		18 284
	Matériel de transport	973 795		
	Matériel de bureau et mobilier informatique	9 328 637		882 334
	Emballages récupérables et divers			
	Immobilisations corporelles en cours	935 929		3 441 281
	Avances et acomptes	360 901		717 749
	TOTAL (III)	177 606 859		10 794 659
	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations	19 113 094		1 848
	Autres titres immobilisés	1 848		
	Prêts et autres immobilisations financières	5 117 267		
	TOTAL (IV)	24 232 209		1 848
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	263 787 212		15 420 361

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
		Virement	Cession		
	Frais d'établissement et de développement (I)				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	11 930		66 560 069	
	Terrains		1 309 557	5 331 105	
	Constructions		3 581 258	13 542 403	
	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui			2 355 456	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		18 464 934	50 914 002	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			74 914 825	
	Autres immobilisations corporelles		639 676	707 675	
	Installations générales, agencements, aménagement divers			973 795	
	Matériel de transport		1 955 142	8 255 829	
	Matériel de bureau et mobilier informatique				
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours			4 377 210	
	Avances et acomptes			1 078 650	
	TOTAL (III)		25 950 567	162 450 950	
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			19 114 942	
	Autres titres immobilisés	1 848			
	Prêts et autres immobilisations financières		539 082	4 578 185	
	TOTAL (IV)	1 848	539 082	23 693 127	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	13 778	26 489 649	252 704 146	

A noter qu'il existe, dans les capitaux propres, un écart de réévaluation sur terrains de 666 699 €.

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

2. Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		23 659 687	2 814 464	5 507	26 468 644
Terrains		1 350 849	94 842	534 505	911 185
Constructions	Sur sol propre	13 687 621	441 193	3 221 330	10 907 484
	Sur sol d'autrui	1 483 247	355 270		1 838 518
	Installations générales, agencements	40 418 800	3 268 487	10 758 436	32 928 851
Installations techniques, matériels et outillages		57 733 098	3 179 724		60 912 822
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers	1 225 960	14 048	607 026	632 981
	Matériel de transport	901 837	18 841		920 678
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	6 422 138	774 755	1 592 314	5 604 580
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		123 223 350	8 147 161	16 713 612	114 657 100
TOTAL GENERAL (I + II + III)		146 883 238	10 961 625	16 719 119	141 125 744

Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Autres		4 598			419 279		-414 681
Terrains							
Constructions :							
sol propre					300		-300
sol autrui					3 313		-3 313
install.		4 986			26 123		-21 138
Autres immobilisations :							
Inst. techn.		43 988			633 939		-589 951
Inst gén.							
M.Transport							
Mat bureau.		12 380			44 707		-32 326
Emball.							
CORPO.		61 354			708 383		-647 028
Acquis. de titres							
TOTAL		65 952			1 127 661		-1 061 709

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

Cadre C	Charges réparties sur plusieurs exercices	Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

3. Stocks et dépréciation

	Détail / Nature	Exercice N	Variation de l'exercice	Exercice N-1
Valeur Brute	Matières premières	16 524 189	-0,9%	16 681 905
	En cours de production de biens	2 674 653	+22,5%	2 182 842
	Produits intermédiaires et finis	7 375 749	+8,5%	6 800 692
	Marchandises	27 878 000	-0,6%	28 056 956
	Total (I)	54 452 591	+1,4%	53 722 395
Dépréciation	Matières premières	-1 252 662	-34,9%	-1 923 581
	En cours de production de biens			
	Produits intermédiaires et finis	-560 173	+46,6%	-382 183
	Marchandises	-746 926	-58,8%	-1 813 882
	Total (II)	-2 559 761	-87,9%	-4 119 646
Valeur Nette	Matières premières	15 271 528	+3,5%	14 758 324
	En cours de production de biens	2 674 653	+22,5%	2 182 842
	Produits intermédiaires et finis	6 815 577	+6,2%	6 418 509
	Marchandises	27 131 074	+3,4%	26 243 074
	Total (I - II)	51 897 832	+4,6%	49 602 749

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

4. Créances

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts		215 185	215 185	
Autres immobilisations financières		4 363 000	4 363 000	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		4 578 185	4 578 185	
Clients douteux ou litigieux		1 590 556	1 590 556	
Autres créances clients clients		57 079 830	57 079 830	
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés		388 350	388 350	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		246 330	246 330	
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée	42 081 312	42 081 312	
	Autres impôts	161 830	161 830	
	Etat - divers			
Groupes et associés		381 106 086	381 106 086	
Débiteurs divers		69 474 221	69 474 221	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		552 128 515	552 128 515	
Charges constatées d'avance		5 019 038	5 019 038	
TOTAL DES CREANCES		561 725 738	561 725 738	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Un contrat d'affacturage, souscrit par Pernod Ricard avec BNP factor, prévoit que la société cède ses créances à hauteur d'un montant variable.

L'état des échéances des créances ne comprend pas les avances et acomptes versés sur les commandes en cours. Conformément aux recommandations du plan comptable général, ils sont mentionnés directement à l'actif du bilan. Au 30/06/2022, le montant s'élève à 8 097 757 €.

5. Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Facture à émettre refacturation CRPR	219 812
Facture à émettre divers	5 494
Facture à émettre KIRIN	90 252
TOTAL	315 558

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

6. Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CDG – AS	3 027 143		
Loyers	617 088		
IT / E-commerce	492 340		
Logistique	342 936		
Divers	539 530		
TOTAL	5 019 037		

VII – Notes sur le bilan passif

1. Capitaux propres

Les capitaux propres des comptes annuels au 30/06/2022 s'élèvent à 247 339 533 € contre 220 072 852 € pour l'exercice clos au 30/06/2021. Cette variation s'explique comme suit :

Libellé	Ouverture 30/06/2021	Correction à l'ouverture	Affectation du résultat	Distribution dividendes	Rappel IS N-1	Résultat	Dotation	Reprise	Clôture 30/06/2022
Capital	54 000 000								54 000 000
Prime d'émission	1 817 275								1 817 275
Prime de fusion									
Prime d'apport									
Ecart de réévaluation	666 699								666 699
Réserve légale	5 400 000								5 400 000
Autres réserves									
Report à nouveau	92 381 399	1 828 259*	62 276 684	-62 270 000	37 558				94 253 900
Résultat de l'exercice	62 276 684		-62 276 684			88 731 460			88 731 460
Provisions réglementées	3 530 795						67 065	-1 127 661	2 470 200
Totaux	220 072 852	1 828 259		-62 270 000	37 558	88 731 460	67 065	-1 127 661	247 339 533

**Impact du changement de méthode comptable concernant l'évaluation de la provision retraite*

Le capital social de 54 000 000 euros est composé de 1 750 000 actions entièrement libérées. Les actions sont détenues à 100% par Pernod Ricard SA.

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

2. Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Correction à l'ouverture	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers					
Provisions investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires	3 508 470		65 952	1 127 661	2 446 761
- Dont majorations exceptionnelles de 30%					
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992					
Provisions implantation étranger après 1.1.1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées	22 325		1 113		23 438
TOTAL (I)	3 530 795		67 065	1 127 661	2 470 200
Provisions pour litige	3 272 321		3 073 300	2 255 921	4 089 700
Provisions pour garantie					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change	45 090		68 846	45 091	68 845
Provisions pour pensions	13 860 902	-1 828 259*	925 062	622 845	12 334 860
Provisions pour impôts	29 527			29 527	
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretien					
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	49 032 517		7 099 730	27 624 534	28 507 713
TOTAL (II)	66 240 357	-1 828 259	11 166 938	30 577 918	45 001 119
Provisions sur immobilisations incorporelles					
Provisions sur immobilisations corporelles	24 419				24 419
Provisions sur titres mis en équivalence					
Provisions sur titres de participation	3 127 505		18 419		3 145 924
Provisions sur autres immos financières					
Provisions sur stocks	4 119 646		2 431 691	3 991 577	2 559 761
Provisions sur comptes clients	3 450 599		221 591	337 025	3 335 165
Autres provisions pour dépréciations	14 638				14 638
TOTAL (III)	10 736 807		2 671 701	4 328 602	9 079 907
TOTAL GENERAL (I + II + III)	80 507 960	-1 828 259	13 905 705	36 034 180	56 551 225
Dont dotations et reprises d'exploitation			10 873 739	8 995 328	
Dont dotations et reprises financières			153 204	45 091	
Dont dotations et reprises exceptionnelles			2 878 763	26 993 761	
dépréciations des titres mis en équivalence					

*Dont -1 828 259€ de correction à l'ouverture liée au changement de méthode comptable concernant l'évaluation de la provision retraite, conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables du 17 novembre 2021.

Total (II) : sur un total de 30 577 918 € de reprises sur l'exercice, 25 522 488 € concernent des reprises utilisées et 10 511 694 € concernent des reprises non utilisées.

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

3. Dettes

Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine					
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers		330 336	330 336		
Fournisseurs et comptes rattachés		248 086 724	248 086 724		
Personnel et comptes rattachés		34 305 753	34 305 753		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		12 698 753	12 698 753		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	30 246 069	30 246 069		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts	9 449 981	9 449 981		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		2 758 012	2 758 012		
Groupes et associés		1 441 510	1 441 510		
Autres dettes		90 593 900	90 593 900		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance		243 396	243 396		
TOTAL DES DETTES		430 154 433	430 154 433		
Emprunts souscrits en cours d'exercice			Emprunts auprès des associés		
Emprunts remboursés en cours d'exercice			personnes physiques		

L'état des échéances des dettes ne comprend pas les avances et acomptes reçues sur les commandes en cours. Conformément aux recommandations du plan comptable général, ils sont mentionnés directement au passif du bilan. Au 30/06/2022, le montant est nul.

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

4. Charges à payer

Charges à payer	Montant
Fournisseurs d'exploitation	74 419 215
Personnel	33 088 109
Organismes sociaux	12 425 937
Impôts & taxes	5 551 927
Autres dettes	901 747 €
TOTAL	126 386 936

5. Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Prime ALD Loyers	240 000		
Autres	3 396		
TOTAL	243 396		

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

VIII – Notes sur le compte de résultat

1. Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	669 939 894	593 092 453	+13%
Production vendue biens	193 597 613	187 763 955	+3,1%
Production vendue services	1 906 186	1 340 511	+42,2%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	743 732 594	678 738 291	+9,6%
Chiffres d'affaires nets-Export	121 711 100	103 458 628	+17,6%
Chiffres d'affaires nets	865 443 693	782 196 919	+10,6%

2. Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amendes et pénalités	1 929	
Subventions accordées	863 935	
Charges exceptionnelles diverses	16 957 037	
Charges exceptionnelles sur restructuration	1 923	
Charges exceptionnelles sur exercice antérieur	67 740	
Charges exceptionnelles personnel	75 361	
Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	9 231 449	
Dotation exceptionnelle aux amortissements	1 113	
Amortissements dérogatoires	65 952	
Provision pour risques et charges	2 793 278	
Provision pour dépréciation des titres de participation	18 419	
Produits exceptionnels divers		48 237
Encaissements clauses pénales		9 207
Produits exceptionnels sur exercice antérieur		1 745 517
Refacturation des coûts de restructuration		112 596
Produit de cession des éléments d'actifs		10 500 000
Amortissements dérogatoires		1 127 661
Reprise provision PSE		112 596
Reprise provision pour risques et charges exceptionnelles		24 906 864
Reprise provision pour risques personnel		411 641
Reprise provision pour dépréciation exceptionnelle		435 000
TOTAL	30 078 135	39 409 318

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

3. Impôt sur les bénéfices et fiscalité différée

Libellé	Exercice N	Exercice N-1
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions réglementées	2 446 761	3 508 470
Subventions d'investissement		
Produit à recevoir		
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Actif	68 845	45 090
Ecart de réévaluation	1 719 138	1 719 138
Plus-values à long terme en sursis d'imposition		
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt	4 234 744	5 272 698
Total passif d'impôt futur	1 093 834	1 688 318
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Amortissements des logiciels		
Provisions pour retraites et obligations similaires (1)	13 677 407	13 329 519
Autres risques et charges provisionnés	12 781 091	11 205 319
Charges à payer	12 770 725	9 171 189
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Passif	292 415	34 518
Déficits reportables fiscalement		
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	39 521 637	33 740 545
Total actif d'impôt futur	10 208 439	9 978 625
Situation nette	9 114 604	8 290 307

Taux d'impôt :	25,83%	32,02%
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :	25%	31%
Contribution sociale sur l'impôt :	3,30%	3,30%
(1) Taux d'impôt sur les sociétés appliqué aux provisions pour retraite	25,83%	25,83%

Pour rappel, le montant de l'impôt au 30/06/2022 s'élève à 37 067 374 €. Il se répartit ainsi :

Impôt sur les sociétés	Exercice N
Sur le résultat exploitation (participation incluse)	33 908 664
Sur le résultat financier	-65 229
Sur le résultat exceptionnel	3 186 384
Rappel d'IS N-1	37 556
Total	37 067 374

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

IX – Renseignements divers / Autres informations

1. Engagements hors bilan (en KEUR)

Catégorie d'engagement		Total	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Engagements donnés					
Liés à l'exploitation	Protocole d'accord « 3 en 1 » RICARD	143	143		
	Achat de matières premières	19 615	17 966	1 649	
Total des engagements donnés liés à l'exploitation		19 758	18 109	1 649	
Total engagements donnés		19 758	18 109	1 649	
Liés au financement					
Total des engagements reçus liés au financement (I)					
Autres	Caution bancaire BNP (vis-à-vis Administration fiscale) *	4 588	4 588		
	Caution bancaire CIC (vis-à-vis de la Fondation d'Entreprise Ricard)	1 000	500	500	
Total des autres engagements reçus (II)		5 588	5 088	500	
Total engagements reçus (I + II)		5 588	5 088	500	
Engagements réciproques					
Total engagements réciproques					

*Les 4 588 K€ correspondent à 1/6 du montant total payé sur l'année calendaire 2021. Dans l'acte de cautionnement, la caution est indéfinie.

2. Effectifs

Effectif	N	N-1
Ingénieurs et Cadres	463	499
Agents de maîtrise	473	512
Employés et techniciens	41	34
Ouvriers	127	123
Alternants	45	19
	1 149	1 187

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

3. Entreprises liées

Au 30/06/2022, les montants des transactions avec les entreprises liées sont :

Entreprises liées	Compte-courant
PERNOD RICARD SA (Convention d'intégration fiscale)	3 682 374 € (débitteur)
PERNOD RICARD FINANCE (Convention de trésorerie conclue le 1 ^{er} septembre 2014 pour une durée indéterminée) *	373 680 900 € (débitteur)
MX *	5 555 859 € (débitteur)
GALIBERT & VARON SA *	-1 441 510 € (créditeur)
SNC SOCIETE AGRICOLE D'ANNOUVILLE *	1 110 192 € (débitteur)
LILLET FRERES SAS	540 119 € (débitteur)

*Aucun intérêt n'a été perçu compte-tenu du niveau des taux de marché.

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

5. Liste des filiales et des participations

Filiales et participations	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation	Quote-part du capital détenu	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés										
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)										
Galibert & Varon	500 000	574 100	99,99%	4 472 881	1 441 879				-18 419	
Lillet & Frères	525 320	12 904 083	100%	14 255 618	14 255 618			21 666 806	3 003 097	
SNC SOCIETE AGRICOLE D'ANNOUVILLE	152 400	49	99,9%	171 204	171 204				1 156	
MX	40 000	- 1 128 184	100%	1 848	1 848			1 594 406	- 2 140 851	
Autres participations (1)				896	238					
Participations (10 à 50% du capital)										
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises en A.										
Filiales françaises (ensemble)										
Filiales étrangères (ensemble)										
Participations dans des sociétés françaises										
Participation dans des sociétés étrangères										
(1) Résidences de cavaliers										

(1) Résidences de cavallères

PERNOD RICARD FRANCE

Comptes annuels au 30 juin 2022

6. Société établissant des comptes consolidés

La société est détenue à 100% par PERNOD RICARD SA. Aussi, elle rentre dans le périmètre de consolidation de cette dernière.



KPMG S.A.
480 avenue du Prado
CS 90303
13269 Marseille Cedex 08
France

YZICO
conseil & expertise

76-78 quai de Jemmapes
75010 Paris
France

Pernod Ricard France S.A.S.
***Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes annuels***

Exercice clos le 30 juin 2022
Pernod Ricard France S.A.S.
Les Docks - 10, place de la Joliette - 13002 Marseille
Ce rapport contient 37 pages



KPMG S.A.
480 avenue du Prado
CS 90303
13269 Marseille Cedex 08
France

YZICO
conseil & expertise

76-78 quai de Jemmapes
75010 Paris
France

Pernod Ricard France S.A.S.

Siège social : Les Docks - 10, place de la Joliette - 13002 Marseille
Capital social : €54.000.000

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2022

A l'attention de l'Associé unique de la société Pernod Ricard France S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Pernod Ricard France S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Pernod Ricard France S.A.S.*Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes annuels
31 octobre 2022***Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable relatif à l'évaluation des engagements de retraite et assimilés décrit dans la note « IV - Changement de méthode comptable » de l'annexe aux comptes annuels qui expose l'incidence de l'application de la décision de l'IFRS IC relative à IAS 19 « Avantages du personnel » et portant sur l'allocation des avantages du personnel aux périodes de service.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Règles et principes comptables

Le paragraphe « Créances clients et comptes rattachés » de la note « III – Règles, principes et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires et aux remises, rabais et ristournes sur plan d'affaires.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables

Votre société constitue des provisions pour restructuration, telles que décrites dans le paragraphe « Poursuite du plan Transform & Accelerate » de la note « II – Informations générales » et dans le paragraphe « Provisions pour risques et charges » de la note « III – Règles, principes et méthodes comptables » de l'annexe.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation de ces provisions s'est fondée sur :

- une prise de connaissance et des tests de la procédure suivie par la société pour identifier les risques concernés et procéder à leur estimation,
- une revue des consultations externes de vos conseils,
- un examen des événements postérieurs venant corroborer l'estimation.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé,

Pernod Ricard France S.A.S.
*Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes annuels
31 octobre 2022*

influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

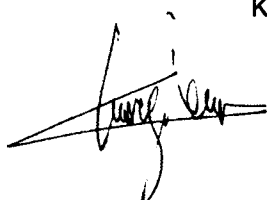
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Pernod Ricard France S.A.S.
*Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes annuels
31 octobre 2022*

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense et Paris, le 31 octobre 2022

KPMG S.A.



Georges Maregiano
Associé



Caroline Bruno-Diaz
Associée

Yzico Audit



Yann Olivier
Associé



Sécou Mané
Associé

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

COMPTES ANNUELS

Société : PERNOD RICARD FRANCE

Forme juridique : Société par Actions Simplifiée

**Siège social : Les Docks, 10 place de la Joliette, 13002
Marseille**

Date de clôture : 30/06/2022

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

Table des matières

COMPTES ANNUELS	1
I - BILAN et COMPTE DE RESULTAT (en Euros)	3
1. Bilan actif	4
2. Bilan passif	5
3. Compte de résultat	6
4. Compte de résultat (suite)	7
II – Informations générales	7
III – Règles, principes et méthodes comptables	10
IV – Changement de méthode comptable	15
V – Evènements survenus après la clôture	16
VI – Notes sur le bilan actif	16
1. Immobilisations	16
2. Amortissements	18
3. Stocks et dépréciation	20
4. Créances	21
5. Produits à recevoir	21
6. Charges constatées d'avance	22
VII – Notes sur le bilan passif	22
1. Capitaux propres	22
2. Provisions	23
3. Dettes	24
4. Charges à payer	25
5. Produits constatés d'avance	25
VIII – Notes sur le compte de résultat	26
1. Ventilation du chiffre d'affaires	26
2. Charges et produits exceptionnels	26
3. Impôt sur les bénéfices et fiscalité différée	27
IX – Renseignements divers / Autres informations	28
1. Engagements hors bilan (en KEUR)	28
2. Effectifs	28
3. Entreprises liées	29
5. Liste des filiales et des participations	30
6. Société établissant des comptes consolidés	31

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

I - BILAN et COMPTE DE RESULTAT (en Euros)

Dans les états présentés ci-dessous, la colonne N correspond aux comptes annuels clos au 30 juin 2022 qui couvrent la période du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022, et la colonne N-1 correspond aux comptes annuels clos le 30 juin 2021 qui couvrent la période du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021.

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

1. Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	15 711 579		15 711 579	15 711 579
Fonds commercial	15 296 735		15 296 735	15 296 735
Autres immobilisations incorporelles	35 551 755	26 468 644	9 083 111	7 280 143
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL Immobilisations incorporelles	66 560 069	26 468 644	40 091 425	38 288 457
Terrains	5 331 105	935 605	4 395 501	5 136 232
Constructions	66 811 860	45 674 853	21 137 008	30 702 284
Installations techniques, matériel	74 914 825	60 912 822	14 002 003	14 141 979
Autres immobilisations corporelles	9 937 299	7 158 239	2 779 060	3 081 563
Immobilisations en cours	4 377 210		4 377 210	935 929
Avances et acomptes	1 078 650		1 078 650	360 901
TOTAL Immobilisations corporelles	162 450 949	114 681 519	47 769 432	54 358 888
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	19 114 942	3 145 924	15 969 018	15 985 589
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				1 848
Prêts	215 185		215 185	215 185
Autres immobilisations financières	4 363 000		4 363 000	4 902 082
TOTAL immobilisations financières	23 693 127	3 145 924	20 547 203	21 104 704
Total Actif Immobilisé (II)	252 704 146	144 296 087	108 408 059	113 752 051
Matières premières, approvisionnements	16 524 189	1 252 662	15 271 528	14 758 324
En cours de production de biens	2 674 653		2 674 653	2 182 842
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	7 375 749	560 173	6 815 577	6 418 509
Marchandises	27 878 000	746 926	27 131 074	26 243 074
TOTAL Stock	54 452 591	2 559 761	51 892 832	49 602 749
Avances et acomptes versés sur commandes	8 097 757		8 097 757	5 160 510
Clients et comptes rattachés	58 670 385	3 335 165	55 335 221	57 904 541
Autres créances	493 458 130	14 638	493 443 491	517 215 458
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	552 128 515	3 349 803	548 778 712	575 119 999
Valeurs mobilières de placement	23 191		23 191	23 191
(dont actions propres:)				
Disponibilités	499 069		499 069	638 560
TOTAL Disponibilités	522 260	0	522 260	661 751
Charges constatées d'avance	5 019 038		5 019 038	8 624 224
TOTAL Actif circulant (III)	630 220 169	9 909 564	614 310 597	639 169 233
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (VI)	68 844		68 844	45 090
Total Général (I à VI)	872 993 150	150 205 651	722 787 500	752 966 373

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

2. Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé :)	54 000 000	54 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	1 817 274	1 817 274
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)	666 699	666 699
Réserve légale	5 400 000	5 400 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves	5 400 000	5 400 000
Report à nouveau	94 253 900	92 381 399
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	88 731 460	62 276 684
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	2 470 200	3 530 795
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	247 339 533	220 072 852
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	22 996 530	18 548 216
Provisions pour charges	22 004 589	47 692 141
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	45 001 119	66 240 357
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		297 811
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	1 771 846	1 802 206
TOTAL Dettes financières	1 771 846	2 100 017
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	248 086 724	209 207 940
Dettes fiscales et sociales	86 700 556	86 233 041
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 758 012	3 049 281
Autres dettes	90 593 900	166 010 813
TOTAL Dettes d'exploitation	428 139 192	464 501 075
Produits constatés d'avance	243 396	17 554
TOTAL DETTES (IV)	430 154 493	466 618 640
Ecart de conversion passif (V)	292 415	34 519
TOTAL GENERAL - PASSIF (I + V)	722 787 600	752 966 373

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

3. Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	669 609 779	330 116	669 939 894	593 092 453
Production vendue biens	72 216 629	121 380 984	193 597 613	187 763 955
Production vendue services	1 906 186		1 906 186	1 340 511
Chiffres d'affaires nets	743 732 594	121 711 100	865 443 693	782 196 919
Production stockée			1 066 869	-373 708
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			86 400	93 629
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			8 995 328	6 075 796
Autres produits			19 163 005	15 856 932
Total des produits d'exploitation (I)			894 755 295	803 849 568
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			226 467 265	210 625 215
Variation de stock (marchandises)			178 956	-1 115 231
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			64 198 775	55 286 404
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			561 747	831 597
Autres achats et charges externes			290 095 576	254 020 778
Impôts, taxes et versements assimilés			39 023 480	28 916 378
Salaires et traitements			53 633 734	47 921 615
Charges sociales			28 145 792	28 195 441
Dotations aux amortissements			10 961 625	10 502 677
Dotations aux provisions				
Dotations d'exploitation				
Sur actif circulant : dotations aux provisions			3 406 600	3 500 542
Pour risques et charges : dotations aux provisions			7 467 138	5 645 572
Autres charges			41 304 526	35 679 786
Total des charges d'exploitation (II)			763 443 214	680 010 773
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			129 310 081	123 838 793
Bénéfice attribué ou perte transférée		(III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré		(IV)	52 303	50 153
Produits financiers de participations			1 812	28
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			400	537
Reprises sur provisions et transferts de charges			45 091	45 237
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			47 303	43 802
Dotations financières aux amortissements et provisions			153 204	232 112
Intérêts et charges assimilées			928	838
Différences négatives de change			155 620	335 819
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			309 752	568 769
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			-262 449	-522 967
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			128 995 329	123 265 673

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

4. Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 915 556	154 848
Produits exceptionnels sur opérations en capital	10 500 000	3 675 232
Reprises sur provisions et transferts de charges	26 993 761	34 555 623
Total des produits exceptionnels (VII)	39 409 318	38 385 704
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	17 967 924	43 672 049
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	9 231 449	1 107 208
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 878 763	12 607 258
Total des charges exceptionnelles (VIII)	30 078 135	57 386 515
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	9 331 182	-19 000 811
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	12 527 678	8 408 933
Impôts sur les bénéfices (X)	37 067 374	33 579 246
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	934 211 916	842 317 073
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	845 480 456	780 040 389
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	88 731 460	62 276 684

II – Informations générales

Présentation de la société

La société Ricard a été créée en 1932 par Paul Ricard. L'année 1940 marque un coup d'arrêt pour la société Ricard. Les ventes de Pastis et de tous les apéritifs supérieurs à 16° sont interdits par le gouvernement de Vichy. Malgré la libération, il faudra attendre 1951 pour que le Pastis, associé à l'absinthe, soit de nouveau autorisé. La même année, la loi interdit la publicité pour les anisés. Paul Ricard pallie cette interdiction en associant l'image de la marque Ricard à différents objets publicitaires (brocs, doseurs, verres, carafes). Plus tard la stratégie de communication de Ricard va associer la marque à la défense de l'environnement avec la création de l'institut océanographique Paul Ricard en 1966 et au domaine culturel en créant la Fondation culturelle Paul Ricard en 1967. Ricard s'associera également aux sports automobiles avec la construction du Circuit Paul Ricard en 1970.

En 1968, Ricard devient leader mondial des apéritifs anisés.

En 1975, la société Ricard s'allie à la société Pernod, donnant ainsi naissance au Groupe Pernod Ricard. Cette année voit également le lancement de la marque Clan Campbell.

La décennie suivante est marquée par le lancement et / ou la distribution de nouveaux produits : commercialisation de Dubonnet et Pacific en 1977, distribution du whisky irlandais Jameson en 1989, distribution de Chivas, The Glenlivet et Four Roses en 2001. En 2005, suite à l'acquisition d'Allied Domecq par le Groupe Pernod Ricard, Ricard se voit confier la distribution de Malibu, Perrier Jouët et Long John. En 2008, Ricard se voit confier la distribution de la marque Absolut Vodka.

La société Ricard a donc la particularité d'être simultanément « propriétaire » et « distributrice » de marques. Filiale de distribution, elle distribue sur le territoire français essentiellement une trentaine de marques du

PERNOD RICARD FRANCE

Comptes annuels au 30 juin 2022

portefeuille Pernod Ricard. A l'international, Ricard commercialise ses propres marques en s'appuyant sur la puissance du réseau des filiales du Groupe Pernod Ricard.

Le 30 juin 2020, avec effet rétroactif au 1er juillet 2019, la société Ricard absorbe la société Pernod, 45 ans après la naissance du groupe Pernod Ricard, donnant naissance à Pernod Ricard France.

➤ Présentation des chiffres clés de la société

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 juin 2022 affiche un total de 722 787 500 €.

Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 88 731 460 €.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Les chiffres sont présentés en euros sauf indication contraire.

➤ Evénements significatifs de l'exercice

• Poursuite du plan « Transform & Accelerate »

Les sociétés Ricard et Pernod avaient redéfini la stratégie globale des deux sociétés à travers le lancement du plan groupe « Transform & Accelerate » en 2019. Les ambitions de ce plan étaient de renouer avec une croissance positive sur le secteur des spiritueux, de rationaliser les structures de Ricard et Pernod sur le plan juridique et d'optimiser la présence commerciale sur le territoire français.

Le 1^{er} octobre 2019, les modalités de ce plan avaient été présentées aux instances représentatives du personnel ainsi qu'à l'ensemble des salariés des deux sociétés avec :

- L'annonce du projet de fusion des sociétés Ricard & Pernod au 30/06/2020 ;
- L'annonce d'un plan de départ volontaire de 277 personnes à travers la mise en place d'une Rupture Convention Collective (RCC) et un plan de mobilité avec un Accord de Performance Collective (APC).

Au 30/06/2021, la provision Restructuring s'élevait à 33,1 M€. Au cours de l'exercice suivant, la consommation des charges de la provision Restructuring RH s'établit à 16,3 M€ et la provision Restructuring s'élève à 9,5 M€ au 30/06/2022.

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

- **COVID 19 – Crise Sanitaire**

L'année 2020 a été marquée par l'émergence et l'expansion de la pandémie (COVID-19) affectant l'activité économique mondiale, et plus particulièrement la France depuis mi-mars 2020. L'impact de la crise économique mondiale inhérente à cette pandémie n'avait pas remis en cause le principe de continuité d'exploitation des comptes de PERNOD RICARD France au 30/06/2020.

Au cours de l'exercice clos au 30.06.22, l'instauration du Pass Sanitaire et les efforts déployés par la société ont permis de redynamiser et retrouver le niveau d'activité satisfaisant auprès des établissements bar, restaurants et discothèques, et a entraîné un rétablissement de l'activité CHR pour Pernod Ricard France.

- **Cession du Siege de Sainte Marthe.**

Conformément aux annonces du 1er octobre 2019 de déménager du siège marseillais historique de Ricard, en un nouveau lieu unique dans le quartier d'affaire Euromed, les salariés marseillais de Pernod Ricard France ont déménagé en janvier 2021 dans de nouveaux bureaux au sein « des Docks ». La société Pernod Ricard France a signé une promesse unilatérale de vente pour l'ensemble du tènement immobilier à Marseille du siège de Sainte Marthe le 26 novembre 2020. La vente est intervenue le 24 novembre 2021 après la levée des clauses suspensives.

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

III – Règles, principes et méthodes comptables

(Code du commerce - Art. R 123-196 1° et 2° ; PCG Art. 831-1/1)

➤ Règles et principes

Les comptes annuels de l'exercice clos au 30/06/2022 ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les principes de base suivants :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice comptable sur l'autre,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

➤ Méthodes comptables

▪ Les Immobilisations

La comptabilisation des immobilisations obéit à deux règlements du Comité de la Réglementation Comptable : les règlements N° 2004-06, relatif à la définition, la comptabilisation de l'évaluation des actifs et n° 2002-10, relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs. Dans ce cadre, les méthodes décrites ci-dessous sont appliquées.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

▪ Immobilisations incorporelles

Ce poste comprend pour l'essentiel :

- Les logiciels comptabilisés à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production (y compris les frais d'acquisition),
- Les fonds commerciaux acquis.

Les fonds commerciaux et les immobilisations en cours ne sont pas amortis. Pour les logiciels, la durée d'utilisation généralement retenue pour le calcul de l'amortissement, selon le mode linéaire ou dégressif, est entre 1 et 5 ans.

En complément, un amortissement dérogatoire, classé au bilan en provisions réglementées, est constaté à chaque fois que les durées fiscalement admises sont inférieures aux durées d'utilisation.

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

• **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés. Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires...) sont comptabilisés directement en charges. Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

En application de l'approche par composants, la société utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un de ces composants a une durée d'utilisation différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte.

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. Il est précisé ci-dessous, les immobilisations qui ont fait l'objet d'une décomposition et les modalités qui ont été appliquées :

Type d'immobilisations corporelles	Mode d'amortissement	Durée
Constructions	Linéaire	20 à 50 ans
Agencements et aménagements des constructions industrielles	Linéaire	10 ans
Matériel, Outillage, Installations techniques	Linéaire ou Dégressif	7 à 10 ans
Matériel de Transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de Bureau	Linéaire	10 ans
Matériel informatique	Linéaire ou Dégressif	3 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Le montant amortissable d'un actif correspondant à sa valeur brute sous déduction de sa valeur résiduelle, cette dernière représentant la valeur vénale de l'immobilisation à la fin de son utilisation, diminuée des coûts de sortie. En complément, un amortissement dérogatoire, classé au bilan en provisions réglementées, est constaté à chaque fois que les durées fiscalement admises sont inférieures aux durées d'utilisation comptables.

Les terrains et constructions concernent essentiellement les usines de production localisées en France.

• **Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles**

Lorsqu'une immobilisation est destinée à être vendue, ou lorsqu'elle n'a plus de potentiel, elle est testée à son seul niveau. Dans ce cas, lorsque sa valeur nette comptable est significativement supérieure à sa valeur actuelle estimée, la valeur nette comptable de l'immobilisation est immédiatement dépréciée pour la ramener à sa valeur actuelle. La reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture.

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

▪ Titres de participation et créances rattachées

Les titres de participation sont constitués des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice ou d'y exercer une influence notable, ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires. Ces titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, y compris les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires...).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition, une dépréciation est enregistrée à hauteur de la différence.

La valeur d'inventaire des titres de participation est notamment déterminée au regard des perspectives de résultat des entités concernées.

▪ Autres immobilisations financières

Ce poste comprend pour l'essentiel :

- Les dépôts et cautionnements versés lors de la signature des contrats de location ;
- Le fonds de garantie constitué par prélèvement sur les créances remises au factor.

▪ Stocks

Les stocks d'approvisionnement et de marchandises sont évalués à leur coût d'acquisition suivant la méthode du « prix moyen pondéré ».

Les produits fabriqués sont évalués à leur coût de production qui englobe les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs de main d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production engagés pour amener les biens dans l'état et à l'endroit où il se trouve.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire, calculée selon le prix et les perspectives de vente, s'est révélée inférieure à la valeur comptable.

▪ Créances clients et comptes rattachés

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Le risque d'impayés est apprécié individuellement.

Conformément aux incoterms en vigueur, l'expédition du bien représente dans la plupart des cas le fait générateur de la créance ainsi que le mode de reconnaissance du chiffre d'affaires.

Selon les contrats clients, les remises, rabais et ristournes sur plan d'affaires peuvent être classés soit en diminution du chiffre d'affaires, soit en autres achats et charges externes.

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

▪ **Opérations en devise**

Les dettes, créances et disponibilités libellées en devise sont converties en fin d'exercice à leur cours de clôture. Les différences de conversion résultant de la réévaluation des créances et dettes en devises au cours de clôture sont inscrites au bilan en « écart de conversion actif » lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en « écart de conversion passif » lorsqu'il s'agit d'un gain latent. Les écarts de conversion actif font l'objet d'une provision à occurrence du risque non-couvert.

Les écarts de conversion résultant de la réévaluation des dettes, créances et disponibilités sont portés au compte de résultat en fonction de la nature de l'opération qui a généré ces écarts (en exploitation, en financier ou en exceptionnel).

Les paiements des opérations intragroupes sont couverts par des opérations de couverture mutualisées avec le groupe Pernod Ricard.

▪ **Disponibilités**

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse dont le solde est débiteur. Elles sont évaluées à leur valeur nominale.

▪ **Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement sont des titres acquis en vue de réaliser un gain à brève échéance. Elles figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Pour chaque ligne de titres, elles font, si nécessaire, l'objet d'une dépréciation lorsque la valeur d'acquisition se révèle supérieure au cours.

▪ **Provisions réglementées**

Les provisions figurant au bilan comprennent uniquement les amortissements dérogatoires constitués par les amortissements exceptionnels, pratiqués en application de règles fiscales particulières. La contrepartie des provisions réglementées figure au compte de résultat dans les charges et produits exceptionnels.

▪ **Provisions pour risques et charges**

Les provisions ont été estimées et enregistrées sur l'exercice conformément au règlement ANC n° 2014-03.

Ce poste comprend principalement des provisions pour des actions en justice, des restructurations et des engagements de retraite.

Ces provisions sont destinées à couvrir les obligations à l'égard d'un tiers, sans contrepartie, que les événements survenus ou en cours rendent probables, qui sont nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation est incertaine.

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

La société peut être impliquée dans le cadre de ses activités dans un certain nombre de litiges. Dans certains cas, les sommes demandées par les plaignants sont significatives et les procédures judiciaires peuvent prendre plusieurs années. Dans ce cadre, les provisions sont déterminées par la société selon une estimation fiable et en fonction des informations disponibles.

- Provisions pour créances douteuses

Les créances concernant les clients en situation de liquidation ou de redressement judiciaire ont été provisionnées sur la base d'analyses de recouvrement au cas par cas.

Les autres créances douteuses ont fait l'objet de provisions dont l'importance est notamment dépendante de leur antériorité.

- Engagements de retraites et des indemnités de fin de carrière

Voir paragraphe IV « Changement de méthode comptable ».

- Engagement de médailles du travail

Un accord collectif prévoit un système de gratification associé aux médailles d'honneur du travail.

La valorisation des médailles de travail se calcule selon la valeur actuelle des prestations futures. Cette dernière résulte de la somme des montants des prestations dues à chaque date de paiement d'une médaille, considérant le salaire futur estimé, s'il y a lieu, à cette date, probabilisé par les taux de présence et de survie à cette date, puis actualisé à la date d'évaluation.

- Engagement de compte-épargne temps

Le compte-épargne temps est qualifié au regard la norme IAS 19 d'autres avantages à long terme. Dans ce cas, la valeur actuelle des prestations futures est la somme des montants des prestations dues à chaque date de paiement d'un compte-épargne temps, considérant le salaire futur estimé, s'il y a lieu, à cette date, probabilisé par les taux de présence et de survie à cette date, puis actualisé à la date d'évaluation.

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

▪ **Dettes**

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'actualisation.

▪ **Résultat exceptionnel**

Les produits et charges exceptionnels incluent les éléments extraordinaires, ainsi que les éléments qualifiés d'exceptionnels dans leur nature par le droit comptable.

▪ **Impôt sur les bénéfices - Intégration fiscale**

La société a opté à compter du 1er janvier 1988 pour le régime de l'intégration des groupes de société (Art.68 de la loi n°87-1060). La société mère, tête de groupe, PERNOD RICARD SA, est située au 12 place des Etats-Unis - 75016 PARIS. La convention d'intégration fiscale s'est terminée le 01/07/2018 et un renouvellement par tacite reconduction l'a prolongé jusqu'au 1er juillet 2023.

La convention d'intégration fiscale stipule que les filiales membres du groupe comptabilisent leur impôt comme si elles étaient imposées séparément. Les économies d'impôt réalisées par le groupe et liées aux déficits et aux moins-values sont comptabilisées en produits chez la société mère.

▪ **Intéressement et Participation des salariés aux résultats de l'entreprise**

Au 30/06/2022, la provision pour intéressement, participation et abondement (IPA) s'élève à 15 935 K€ contre 15 862 K€ au titre de l'exercice clos au 30/06/2021.

IV – Changement de méthode comptable

La Société applique depuis l'exercice clos au 30 juin 2014 l'option prévue par la recommandation 2013-02 qui prévoit de comptabiliser la totalité des engagements de retraite et assimilés au bilan. La provision au titre de l'engagement de retraite et assimilés représente 12,3 millions d'euros au 30 juin 2022. Le Groupe Pernod Ricard SA a finalisé au cours du premier semestre 2022 pour l'ensemble du groupe, le calcul des impacts liés à la première application de la décision publiée par l'IFRIC en avril 2021 relative à IAS 19 « Avantages du personnel » et portant sur l'allocation des avantages du personnel aux périodes de service. Cette décision clarifie la période d'attribution des avantages du personnel pour répartir la charge IAS 19. La société a choisi, en accord avec la mise à jour par l'ANC du 17 novembre 2021 de sa Recommandation n°2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires, de retenir également cette méthode comptable pour ses comptes arrêtés selon les principes comptables français. Cette modification constitue un changement de méthode comptable et a pour effet de réduire de 1,8 millions d'euros le montant de l'engagement de retraite provisionné au 30 juin 2021.

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

dans les comptes annuels de Pernod Ricard France par la contrepartie du report à nouveau qui a été augmenté du même montant.

V – Evènements survenus après la clôture

- **Thuir**

Le 30 septembre 2021, la société avait soumis une demande auprès des Douanes portant sur le classement fiscal du produit Amer Cusenier. La réponse favorable de classement n'a été réceptionnée par la société Pernod Ricard France qu'en août 2022. En l'absence de réponse au 30 juin 2022, le risque sur ce produit avait été provisionné. Les impacts de cette décision des Douanes sont en cours d'analyse et seront comptabilisés au 30 juin 2023.

VI – Notes sur le bilan actif

1. Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
			Réévaluation	Acqu. et apports
	Frais d'établissement et de développement (I)			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	61 948 145		4 623 854
	Terrains	6 511 500		129 162
	Constructions	17 090 411		33 250
	Sur sol d'autrui	2 355 456		0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	66 846 086		2 532 850
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	71 875 078		3 039 748
	Autres immobilisations corporelles	1 329 067		18 284
	Installations générales, agencements, aménagements divers	973 795		
	Matériel de transport	9 328 637		882 334
	Matériel de bureau et mobilier informatique			
	Emballages récupérables et divers			
	Immobilisations corporelles en cours	935 929		3 441 281
	Avances et acomptes	360 901		717 749
	TOTAL (III)	177 606 839		10 794 639
	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations	19 113 094		1 848
	Autres titres immobilisés	1 848		
	Prêts et autres immobilisations financières	5 117 267		
	TOTAL (IV)	24 232 209		1 848
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	263 787 212		15 420 361

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
		Virement	Cession		
	Frais d'établissement et de développement (I)				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	11 930		66 560 069	
	Terrains		1 309 557	5 331 105	
	Constructions		3 581 258	13 542 403	
	Sur sol propre			2 355 456	
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		18 464 934	50 914 002	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			74 914 825	
	Autres immobilisations corporelles		639 676	707 675	
	Installations générales, agencements, aménagements divers			973 795	
	Matériel de transport		1 955 142	8 255 829	
	Matériel de bureau et mobilier informatique				
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours			4 377 210	
	Avances et acomptes			1 078 650	
	TOTAL (III)		25 950 567	162 450 950	
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			19 114 942	
	Autres titres immobilisés	1 848			
	Prêts et autres immobilisations financières		539 082	4 578 185	
	TOTAL (IV)	1 848	539 082	23 693 127	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	13 778	26 489 649	252 704 145	

A noter qu'il existe, dans les capitaux propres, un écart de réévaluation sur terrains de 666 699 €.

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

2. Amortissements

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE							
Immobilisations amortissables				Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)							
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				23 659 687	2 814 464	5 507	26 468 644
Terrains				1 350 849	94 842	534 505	911 185
Sur sol propre				13 687 621	441 193	3 221 330	10 907 484
Constructions Sur sol d'autrui				1 483 247	355 270		1 838 518
Installations générales, agencements				40 418 800	3 268 487	10 758 436	32 928 851
Installations techniques, matériels et outillages				57 733 098	3 179 724		60 912 822
Autres immobilisations corporelles							
Installations générales, agencements divers				1 225 960	14 048	607 026	632 981
Matériel de transport				901 837	18 841		920 678
Matériel de bureau, informatique et mobilier				6 422 138	774 755	1 592 314	5 604 580
Emballages récupérables et divers							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)				123 223 590	8 147 161	16 713 612	114 657 139
TOTAL GENERAL (I + II + III)				148 883 234	10 961 625	16 714 119	143 129 740
Cadre B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Autres		4 598			419 279		-414 681
Terrains							
Constructions :							
sol propre					300		-300
sol autrui					3 313		-3 313
install.		4 986			26 123		-21 138
Autres immobilisations :							
Inst. techn.		43 988			633 939		-589 951
Inst gén.							
M.Transport							
Mat bureau.		12 380			44 707		-32 326
Emball.							
CORPO.		61 352			708 333		-647 028
Acquis. de titres							
TOTAL		63 952			1 127 661		-1 061 709

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

Cadre C	Charges réparties sur plusieurs exercices	Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

3. Stocks et dépréciation

	Détail / Nature	Exercice N	Variation de l'exercice	Exercice N-1
Valeur Brute	Matières premières	16 524 189	-0,9%	16 681 905
	En cours de production de biens	2 674 653	+22,5%	2 182 842
	Produits intermédiaires et finis	7 375 749	+8,5%	6 800 692
	Marchandises	27 878 000	-0,6%	28 056 956
	Total (I)	54 452 591	+1,4%	53 722 395
Dépréciation	Matières premières	-1 252 662	-34,9%	-1 923 581
	En cours de production de biens			
	Produits intermédiaires et finis	-560 173	+46,6%	-382 183
	Marchandises	-746 926	-58,8%	-1 813 882
	Total (II)	-2 559 761	-37,9%	-4 119 646
Valeur Nette	Matières premières	15 271 528	+3,5%	14 758 324
	En cours de production de biens	2 674 653	+22,5%	2 182 842
	Produits intermédiaires et finis	6 815 577	+6,2%	6 418 509
	Marchandises	27 131 074	+3,4%	26 243 074
	Total (I - II)	51 892 832	+4,6%	49 602 749

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

4. Créances

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts		215 185	215 185	
Autres immobilisations financières		4 363 000	4 363 000	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		4 578 185	4 578 185	
Clients douteux ou litigieux		1 590 556	1 590 556	
Autres créances clients clients		57 079 830	57 079 830	
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés		388 350	388 350	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		246 330	246 330	
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée	42 081 312	42 081 312	
	Autres impôts	161 830	161 830	
	Etat - divers			
Groupes et associés		381 106 086	381 106 086	
Débiteurs divers		69 474 221	69 474 221	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		552 128 515	552 128 515	
Charges constatées d'avance		5 019 038	5 019 038	
TOTAL DES CREANCES		561 725 738	561 725 738	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Un contrat d'affacturage, souscrit par Pernod Ricard avec BNP factor, prévoit que la société cède ses créances à hauteur d'un montant variable.

L'état des échéances des créances ne comprend pas les avances et acomptes versés sur les commandes en cours. Conformément aux recommandations du plan comptable général, ils sont mentionnés directement à l'actif du bilan. Au 30/06/2022, le montant s'élève à 8 097 757 €.

5. Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Facture à émettre refacturation CRPR	219 812
Facture à émettre divers	5 494
Facture à émettre KIRIN	90 252
TOTAL	315 558

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

6. Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CDG – AS	3 027 143		
Loyers	617 088		
IT / E-commerce	492 340		
Logistique	342 936		
Divers	539 530		
TOTAL	5 019 038		

VII – Notes sur le bilan passif

1. Capitaux propres

Les capitaux propres des comptes annuels au 30/06/2022 s'élèvent à 247 339 533 € contre 220 072 852 € pour l'exercice clos au 30/06/2021. Cette variation s'explique comme suit :

Libellé	Ouverture 30/06/2021	Correction à l'ouverture	Affectation du résultat	Distribution dividendes	Rappel IS N-1	Résultat	Dotation	Reprise	Clôture 30/06/2022
Capital	54 000 000								54 000 000
Prime d'émission	1 817 275								1 817 275
Prime de fusion									
Prime d'apport									
Ecart de réévaluation	666 699								666 699
Réserve légale	5 400 000								5 400 000
Autres réserves									
Report à nouveau	92 381 399	1 828 259*	62 276 684	-62 270 000	37 558				94 253 900
Résultat de l'exercice	62 276 684		-62 276 684			88 731 460			88 731 460
Provisions réglementées	3 530 795						67 065	-1 127 661	2 470 200
Totaux	220 072 852	1 828 259		-62 270 000	37 558	88 731 460	67 065	-1 127 661	247 339 533

**Impact du changement de méthode comptable concernant l'évaluation de la provision retraite*

Le capital social de 54 000 000 euros est composé de 1 750 000 actions entièrement libérées. Les actions sont détenues à 100% par Pernod Ricard SA.

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

2. Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Correction à l'ouverture	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers					
Provisions investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires	3 508 470		65 952	1 127 661	2 446 761
- Dont majorations exceptionnelles de 30%					
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992					
Provisions implantation étranger après 1.1.1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées	22 325		1 113		23 438
TOTAL (I)	3 530 795		67 065	1 127 661	2 470 200
Provisions pour litige	3 272 321		3 073 300	2 255 921	4 089 700
Provisions pour garantie					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change	45 090		68 846	45 091	68 845
Provisions pour pensions	13 860 902	-1 828 259*	925 062	622 845	12 334 860
Provisions pour impôts	29 527			29 527	
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretien					
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	49 032 517		7 099 730	27 624 534	28 507 713
TOTAL (II)	66 240 357	-1 828 259	11 166 938	30 577 918	45 001 119
Provisions sur immobilisations incorporelles					
Provisions sur immobilisations corporelles	24 419				24 419
Provisions sur titres mis en équivalence					
Provisions sur titres de participation	3 127 505		18 419		3 145 924
Provisions sur autres immos financières					
Provisions sur stocks	4 119 646		2 431 691	3 991 577	2 559 761
Provisions sur comptes clients	3 450 599		221 591	337 025	3 335 165
Autres provisions pour dépréciations	14 638				14 638
TOTAL (III)	10 736 807		2 671 701	4 328 602	9 079 907
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	80 507 959	-1 828 259	13 905 705	36 034 180	56 541 225
Dont dotations et reprises d'exploitation			10 873 739	8 995 328	
Dont dotations et reprises financières			153 204	45 091	
Dont dotations et reprises exceptionnelles			2 878 763	26 993 761	
dépréciations des titres mis en équivalence					

*Dont -1 828 259€ de correction à l'ouverture liée au changement de méthode comptable concernant l'évaluation de la provision retraite, conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables du 17 novembre 2021.

Total (II) : sur un total de 30 577 918 € de reprises sur l'exercice, 25 522 488 € concernent des reprises utilisées et 10 511 694 € concernent des reprises non utilisées.

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

3. Dettes

Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine				
	Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers	330 336	330 336		
	Fournisseurs et comptes rattachés	248 086 724	248 086 724		
	Personnel et comptes rattachés	34 305 753	34 305 753		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 698 753	12 698 753		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	30 246 069	30 246 069		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts	9 449 981	9 449 981		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 758 012	2 758 012		
	Groupes et associés	1 441 510	1 441 510		
	Autres dettes	90 593 900	90 593 900		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	243 396	243 396		
	TOTAL DES DETTES	430 154 439	430 154 439		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice		Emprunts auprès des associés personnes physiques		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				

L'état des échéances des dettes ne comprend pas les avances et acomptes reçues sur les commandes en cours. Conformément aux recommandations du plan comptable général, ils sont mentionnés directement au passif du bilan. Au 30/06/2022, le montant est nul.

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

4. Charges à payer

Charges à payer	Montant
Fournisseurs d'exploitation	74 419 215
Personnel	33 088 109
Organismes sociaux	12 425 937
Impôts & taxes	5 551 927
Autres dettes	901 747 €
TOTAL	126 386 936

5. Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Prime ALD Loyers	240 000		
Autres	3 396		
TOTAL	243 396		

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

VIII – Notes sur le compte de résultat

1. Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	669 939 894	593 092 453	+13%
Production vendue biens	193 597 613	187 763 955	+3,1%
Production vendue services	1 906 186	1 340 511	+42,2%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	743 732 594	678 738 291	+9,6%
Chiffres d'affaires nets-Export	121 711 100	103 458 628	+17,6%
Chiffres d'affaires nets	865 443 693	782 196 919	+10,6%

2. Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amendes et pénalités	1 929	
Subventions accordées	863 935	
Charges exceptionnelles diverses	16 957 037	
Charges exceptionnelles sur restructuration	1 923	
Charges exceptionnelles sur exercice antérieur	67 740	
Charges exceptionnelles personnel	75 361	
Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	9 231 449	
Dotation exceptionnelle aux amortissements	1 113	
Amortissements dérogatoires	65 952	
Provision pour risques et charges	2 793 278	
Provision pour dépréciation des titres de participation	18 419	
Produits exceptionnels divers		48 237
Encaissements clauses pénales		9 207
Produits exceptionnels sur exercice antérieur		1 745 517
Refacturation des coûts de restructuration		112 596
Produit de cession des éléments d'actifs		10 500 000
Amortissements dérogatoires		1 127 661
Reprise provision PSE		112 596
Reprise provision pour risques et charges exceptionnelles		24 906 864
Reprise provision pour risques personnel		411 641
Reprise provision pour dépréciation exceptionnelle		435 000
TOTAL	30 071 135	30 400 312

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

3. Impôt sur les bénéfices et fiscalité différée

Libellé	Exercice N	Exercice N-1
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions réglementées	2 446 761	3 508 470
Subventions d'investissement		
Produit à recevoir		
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Actif	68 845	45 090
Ecart de réévaluation	1 719 138	1 719 138
Plus-values à long terme en sursis d'imposition		
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt	4 234 744	5 272 698
Total passif d'impôt futur	1 093 834	1 688 318
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Amortissements des logiciels		
Provisions pour retraites et obligations similaires (1)	13 677 407	13 329 519
Autres risques et charges provisionnés	12 781 091	11 205 319
Charges à payer	12 770 725	9 171 189
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Passif	292 415	34 518
Déficits reportables fiscalement		
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	39 521 637	33 740 545
Total actif d'impôt futur	10 208 439	9 978 625
Situation nette	9 114 604	8 290 307

Taux d'impôt :	25,83%	32,02%
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :	25%	31%
Contribution sociale sur l'impôt :	3,30%	3,30%
(1) Taux d'impôt sur les sociétés appliqué aux provisions pour retraite	25,83%	25,83%

Pour rappel, le montant de l'impôt au 30/06/2022 s'élève à 37 067 374 €. Il se répartit ainsi :

Impôt sur les sociétés	Exercice N
Sur le résultat exploitation (participation incluse)	33 908 664
Sur le résultat financier	-65 229
Sur le résultat exceptionnel	3 186 384
Rappel d'IS N-1	37 556
Total	37 067 374

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

IX – Renseignements divers / Autres informations

1. Engagements hors bilan (en KEUR)

Catégorie d'engagement		Total	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Engagements donnés					
Liés à l'exploitation	Protocole d'accord « 3 en 1 » RICARD	143	143		
	Achat de matières premières	19 615	17 966	1 649	
Total des engagements donnés liés à l'exploitation		19 758	18 109	1 649	
Total engagements donnés		19 758	18 109	1 649	
Liés au financement					
Total des engagements reçus liés au financement (I)					
Autres	Caution bancaire BNP (vis-à-vis Administration fiscale) *	4 588	4 588		
	Caution bancaire CIC (vis-à-vis de la Fondation d'Entreprise Ricard)	1 000	500	500	
Total des autres engagements reçus (II)		5 588	5 088	500	
Total engagements reçus (I + II)		5 588	5 088	500	
Engagements réciproques					
Total engagements réciproques					

*Les 4 588 K€ correspondent à 1/6 du montant total payé sur l'année calendaire 2021. Dans l'acte de cautionnement, la caution est indéfinie.

2. Effectifs

Effectif	N	N-1
Ingénieurs et Cadres	463	499
Agents de maîtrise	473	512
Employés et techniciens	41	34
Ouvriers	127	123
Alternants	45	19
	1 149	1 187

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

3. Entreprises liées

Au 30/06/2022, les montants des transactions avec les entreprises liées sont :

Entreprises liées	Compte-courant
PERNOD RICARD SA (Convention d'intégration fiscale)	3 682 374 € (débit)
PERNOD RICARD FINANCE (Convention de trésorerie conclue le 1 ^{er} septembre 2014 pour une durée indéterminée) *	373 680 900 € (débit)
MX *	5 555 859 € (débit)
GALIBERT & VARON SA *	-1 441 510 € (crédit)
SNC SOCIETE AGRICOLE D'ANNOUVILLE *	1 110 192 € (débit)
LILLET FRERES SAS	540 119 € (débit)

*Aucun intérêt n'a été perçu compte-tenu du niveau des taux de marché.

PERNOD RICARD FRANCE
Comptes annuels au 30 juin 2022

5. Liste des filiales et des participations

A. Récapitulatif des participations										
Filiales et participations	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation	Quote-part du capital détenu	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)										
Gallibert & Varon	500 000	574 100	99,99%	4 472 881	1 441 879				-18 419	
Lillet & Frères	525 320	12 904 083	100%	14 255 618	14 255 618			21 666 806	3 003 097	
SNC SOCIETE AGRICOLE D'ANNOUVILLE	152 400	49	99,9%	171 204	171 204				1 156	
MX	40 000	- 1 128 184	100%	1 848	1 848			1 594 406	- 2 140 851	
Autres participations (1)				896	238					
Participations (10 à 50% du capital)										
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises en A										
Filiales françaises (ensemble)										
Filiales étrangères (ensemble)										
Participations dans des sociétés françaises										
Participation dans des sociétés étrangères										

(1) Résidences de cavalières

PERNOD RICARD FRANCE

Comptes annuels au 30 juin 2022

6. Société établissant des comptes consolidés

La société est détenue à 100% par PERNOD RICARD SA. Aussi, elle rentre dans le périmètre de consolidation de cette dernière.

QUATRIEME RESOLUTION

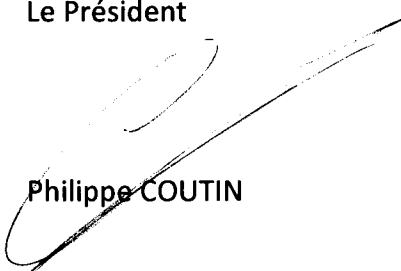
L'Associé Unique confère tous pouvoirs à tout porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente réunion pour effectuer, partout ou besoin sera, tous dépôts et procéder à toutes formalités de publicité légale ou autre qu'il appartiendra.

La résolution est adoptée par l'associé unique.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

Fait à Marseille, le 9 novembre 2022

Le Président



Philippe COUTIN

PERNOD RICARD FRANCE

Société par Actions Simplifiée au capital de 54.000.000 euros
Siège social : Les Docks, 10 Place de la Joliette 13002 MARSEILLE
303 656 375 RCS MARSEILLE

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
CONSULTE PAR CORRESPONDANCE

Le 9 novembre 2022, le soussigné Monsieur Philippe COUTIN, Président de la société Pernod Ricard France au capital de 54 000 000 euros divisé en 1 750 000 actions, déclare et constate, conformément à l'article 13.2.2 des statuts, que l'associé unique, la société Pernod Ricard, société anonyme au capital de 411 403 467,60 € immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 582 041 943 et représentée par Monsieur Alexandre RICARD, a été consultée par correspondance et a pris les décisions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Associé unique, connaissance prise :

- Du rapport de gestion du Président sur la gestion de la société pendant l'exercice social clos le 30 juin 2022,
- Du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes de cet exercice,

approuve ces rapports et les comptes dudit exercice, comprenant le compte de résultat, le bilan et son annexe, tels qu'ils lui ont été communiqués et qui se soldent par un bénéfice de 88 731 460 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Associé unique approuve également le montant des charges et dépenses non déductibles fiscalement s'élevant à 0 euro, ainsi que l'impôt correspondant qui s'élève à 0 euro.

L'Associé unique prend acte également conformément à l'article 243 *bis* du Code général des Impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

EXERCICES	NOMBRE D' ACTIONS	DIVIDENDE PAR ACTION	MONTANT VERSE
1er juillet 2018 au 30 juin 2019	1 750 000	25,31€	44 300 K€
1er juillet 2019 au 30 juin 2020	1 750 000	11,24€	19 670 K€
1er juillet 2020 au 30 juin 2021	1 750 000	35,58€	62 270 K€

En conséquence, l'Associé unique donne *quitus* de sa gestion au Président pour l'exercice écoulé.

La résolution est adoptée par l'associé unique.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé unique décide d'affecter les résultats présentés de la façon suivante :

Le bénéfice net de l'exercice s'élevant à88 731 460 €
 Augmenté du report à nouveau 94 253 900 €

fait apparaître un bénéfice distribuable de 182 985 360 €

Et décide d'affecter ledit bénéfice de la manière suivante, constatation faite que la réserve légale est déjà portée au minimum requis par la loi et les statuts :

- a) à titre de dividende, une somme de 50,70 € par action,
 soit un montant de88 730 000 €
- b) au compte « Report à nouveau », le solde net.....94 255 360 €

Total égal au bénéfice distribuable 182 955 360 €

La résolution est adoptée par l'associé unique.

TROISIEME RESOLUTION

L'Associé Unique constatant que le mandat des Commissaires aux comptes titulaires et suppléants arrivent à expiration, décide de renouveler le mandat de la société KPMG SA (siège social est situé Tour Eqho – 2 avenue Gambetta - 92066 PARIS LA DEFENSE CEDEX) en tant que Commissaire aux comptes titulaire et le mandat de la société SALUSTRO REYDEL (siège social est situé Tour Eqho – 2 avenue Gambetta - 92066 PARIS LA DEFENSE CEDEX) en tant que Commissaire aux comptes suppléant, et ce, pour une durée de six (6) exercices, soit jusqu'à l'issue des décisions statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2028.

La résolution est adoptée par l'associé unique.